



**ALFA**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

# PANORAMA DES FILIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES EN RÉGION

## De l'entrée en formation à l'insertion sur le marché du travail

*Filières de la rééducation*

**Ergothérapeute  
Masseur-kinésithérapeute  
Psychomotricien**

Avril 2025

Directeur de la publication : Christophe USSELIO LA VERNA  
Responsable de la rédaction : Amandine FORMONT  
Réalisation : Observatoire Régional Emploi Formation

# SOMMAIRE

Éléments de cadrage .....	p.3
Propos introductifs .....	p.4
L'attractivité des formations .....	p.5
La persévérance en formation .....	p.9
Vue d'ensemble des cycles de formation .....	p.10
L'insertion professionnelle .....	p.11
Conclusion .....	p.12



## Éléments de cadrage

### Suivi des filières sanitaires et sociales au travers de 3 enquêtes

Dans le cadre des missions portées par l'Observatoire Sanitaire, Médico social et Social - OSMS du GIP ALFA, l'observation de l'appareil de formation est un axe de travail prioritaire pour aider au pilotage de la carte des formations sanitaires et sociales.

C'est pourquoi l'OSMS réalise des enquêtes auprès des instituts de formation de la région chaque année afin de construire **des indicateurs régionaux de suivi dans les filières sanitaires et sociales**.

Trois pans sont ainsi étudiés au travers de ces différentes enquêtes :

- **l'enquête Rentrée** qui permet de disposer d'une photographie régionale des inscrits, de mesurer le remplissage des places ouvertes et de caractériser le profil des effectifs en première année ;
- **l'enquête Persévérance** qui s'inscrit dans la continuité de l'enquête de rentrée pour identifier les mouvements de départ et d'entrée au cours de l'année scolaire et éclairer sur les différents facteurs qui ont pu conduire des apprenants à interrompre leur cursus ;
- **l'enquête Insertion** qui illustre l'arrivée sur le marché de l'emploi des apprenants formés au sein des instituts de formation de la région dans les 6 premiers mois après leur sortie de formation.

À partir de cette compilation de données, l'OSMS met à disposition des acteurs du champs Orientation – Emploi – Formation une **nouvelle gamme d'outils d'aide à la décision**.

Pour cette première édition, l'OSMS vous propose de découvrir au travers d'indicateurs clés le parcours en formation des apprenants engagés dans les **filières de la rééducation** présentes sur le territoire régional : **Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute et Psychomotricien**.

#### Présentation des sources :

Les indicateurs issus de l'enquête de rentrée visent 5 rentrées scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025.

Ceux relevant de l'enquête persévérance portent sur 4 années scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024.

Les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle se basent sur la situation des sortants de 2021 à 2023 pour les ergothérapeutes et de 2022 et 2023 pour les deux autres cursus.

## Introduction

### Des filières en développement sur la région

La formation de **masseur-kinésithérapeute** dispensée dans le Loiret a été pendant longtemps l'unique filière rééducative présente en région.

Pour répondre aux besoins en santé des territoires, le nombre de places ouvertes en première année a fortement progressé en 20 ans : 40 places en 2005 pour 100 places à la rentrée 2024.

De nouveaux besoins dans le domaine de la rééducation ont émergé et l'offre de formation en région y a répondu en développant au début des années 2010 de nouvelles formations.

C'est ainsi que le cursus d'**ergothérapeute** a ouvert en Indre-et-Loire à la rentrée 2012 et deux ans plus tard, le cursus de **psychomotricien** dans le Loiret à la rentrée 2014.

Le déploiement de l'offre s'est poursuivi en 2023 avec l'ouverture d'une nouvelle école d'ergothérapie sur le département du Cher et à la rentrée de septembre 2025, une nouvelle formation de masseur-kinésithérapeute ouvrira en Indre-et-Loire.

**Aujourd'hui, ce sont près de 630 apprenants qui se forment aux métiers de la rééducation** au sein des 4 instituts de la région.

**Une analyse pour tout savoir sur ces filières, de l'entrée en formation jusqu'à l'insertion, en passant par le parcours pendant la formation.**

Comment se déroule l'entrée en formation ? Les places ouvertes trouvent-elles des candidats ? Quel est le profil des entrants ? Comment se déploie l'apprentissage ? Est-ce que les jeunes de la région se forment sur ces métiers ?

Comment se passe le parcours pendant la formation ? Des ruptures sont-elles observées ?

Comment les diplômés formés au sein des instituts de la région s'insèrent dans l'emploi après avoir obtenu leur diplôme ?

**Découvrez des éléments de réponses dans le travail d'analyse qui suit !**

# L'attractivité des formations

## Quota et taux de remplissage

Au cours de la période étudiée (2020-2024), le quota des **masseurs-kinésithérapeutes** a augmenté de 10 places pour proposer **100 places** depuis la rentrée de 2022.

Un second site de formation a été agréé à la rentrée 2023 sur le département du Cher pour dispenser la formation en **ergothérapie**, passant ainsi **d'un quota régional de 32 places à 62 places**.

Seul le cursus en **psychomotricité** présente une stabilité dans le nombre de places ouvertes en 1ère année avec un **quota maintenu à 25 places**.

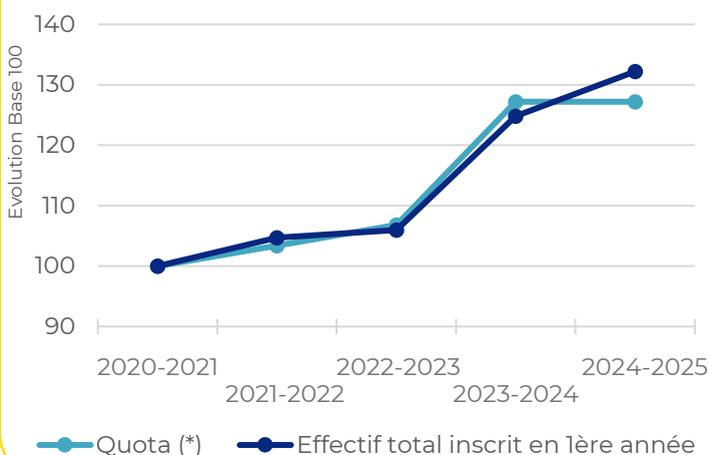
À la rentrée 2024-2025, **187 places sont proposées en première année** au sein des 4 instituts de formation pour 147 places en 2020.



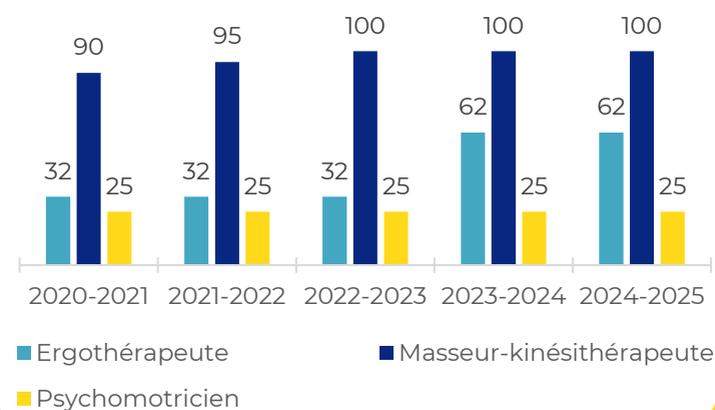
**En 5 ans, le quota régional des filières de la rééducation a augmenté de 27%.**

Les **effectifs inscrits en 1ère année** ont progressé au rythme de l'augmentation des quotas : 149 inscrits en 2020, 197 en 2024, soit **une hausse de 32%**.

### EVOLUTION DU QUOTA ET DES INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE



### QUOTA D'ENTRÉE EN 1ÈRE ANNÉE



Les filières de la rééducation continuent d'être **attractives** auprès du grand public, les instituts ne rencontrent pas de difficultés pour recruter des candidats, un constat qui perdure au fil des rentrées.

### TAUX DE REMPLISSAGE



Les promotions entrantes sont composées à **96% en moyenne de primo-entrants**, à savoir des candidats qui ont intégré la formation au titre de la sélection de l'année scolaire en cours. Les effectifs redoublants, en reprise de formation et en report sont ainsi peu nombreux en première année.

\*Quota : nombre de places agréées en 1ère année. Les places ouvertes en apprentissage ne sont pas comprises dans le quota  
Effectif sur quota : effectif inscrit en 1ère année sur les places du quota (hors apprenti, redoublant, reprise de formation, parcours post-VAE et hors admission au titre de dispositions réglementaires)

\*\*\*Taux de remplissage global : rapport entre l'effectif total inscrit en 1ère année et le quota

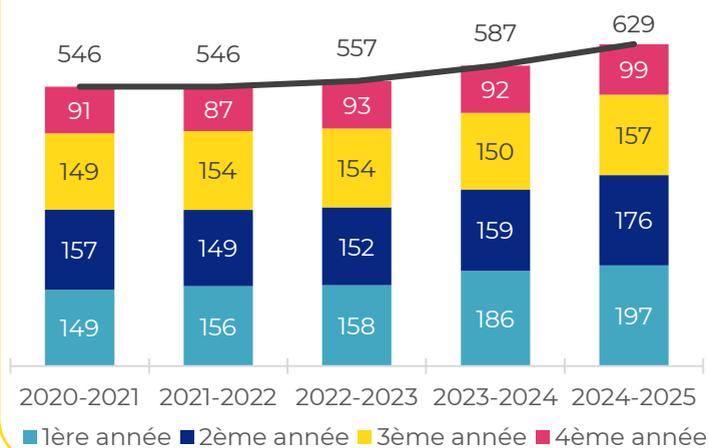
\*\*\*\*Taux de remplissage réel : rapport entre l'effectif inscrit sur quota en 1ère année et le quota

# L'attractivité des formations

## Effectifs inscrits

À la rentrée 2024-2025, les trois filières de la rééducation comptabilisent **629 apprenants inscrits**, toute promotion confondue, soit **une progression de +15%** par rapport à la rentrée 2020.

EFFECTIF INSCRIT PAR ANNÉE DE FORMATION



**La voie de l'apprentissage est très peu développée dans les parcours de formation de la rééducation en région.**

Seul le cursus d'ergothérapeute présente des apprentis parmi les promotions inscrites en 3<sup>ème</sup> année depuis la rentrée 2022. Le volume reste encore peu élevé mais la **diversification des parcours de formation par ce process est enclenchée.**

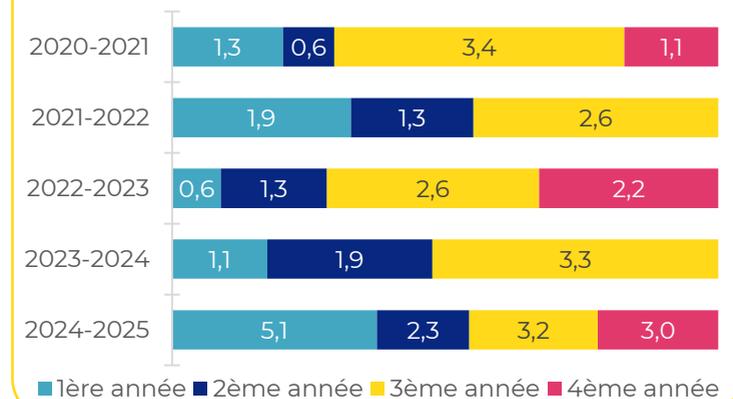
La **promotion de l'apprentissage** dans les filières de santé est un **axe stratégique** porté par les services de la Région et de l'ARS, il est probable que les effectifs apprentis croissent dans les prochaines années, sous réserve d'une poursuite de politique incitative.

Les **effectifs redoublants** représentent en moyenne **2% des inscrits**, soit 59 apprenants répartis sur les cinq rentrées.

Les volumes annuels restent faibles mais **une tendance à la hausse est observée à la dernière rentrée**, notamment en première année pour les filières d'ergothérapeute et de psychomotricien.

Il s'agira de suivre sur les prochaines rentrées si ce phénomène s'accroît, auquel cas le niveau des compétences de base à détenir à l'entrée en formation sera peut-être à questionner.

POIDS DES REDOUBLANTS PAR ANNÉE DE FORMATION\*



Sur la dernière année du cycle de formation (4<sup>ème</sup> année pour les masseurs-kinésithérapeutes et 3<sup>ème</sup> année pour les deux autres cursus), l'échec à la certification, bien que peu fréquent, peut conduire également à des redoublements.

Les apprenants en **reprise de formation** (après une période de suspension) qui ré-intègrent une nouvelle promotion en cours de cycle représentent une trentaine de personnes sur cinq ans.

Les arrivées dans le cadre d'une **mutation** restent peu significatives dans les filières de la rééducation, moins de 5 sur la période étudiée.

\*Note de lecture : A la rentrée 2024-2025, les redoublants représentent 5,1% des inscrits en première année, à la rentrée 2020-2021 ils représentaient 1,3% des inscrits.

# L'attractivité des formations

## Profil des apprenants en 1ère année

### Des apprenants originaires de la région

**79%** des apprenants des filières de la rééducation sont **originaires de la région Centre Val de Loire** (moyenne sur 5 rentrées), avec une tendance nettement plus marquée chez les masseurs-kinésithérapeutes (96%). Les ergothérapeutes affichent un taux moyen de 50% et les psychomotriciens de 61%. La question de l'origine géographique peut être corrélée aux **modes de sélection** pour intégrer ces filières de formation.

#### POIDS DES EFFECTIFS ORIGINAIRES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

##### ERGOTHÉRAPEUTE



##### PSYCHOMOTRICIEN



##### MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE



Les modalités d'admission peuvent expliquer ce taux important pour les apprenants en **masso-kinésithérapie**. Avec une sélection après une **année universitaire** dans différentes filières de la région, **les candidats sont déjà implantés sur le territoire régional**.

**L'impact de Parcoursup** est un élément d'éclairage sur les tendances observées dans les deux autres cursus, cette modalité de **sélection nationale** ayant conduit à un changement du profil des entrants au sein des instituts de la région dans les premières années de mise en place.

**La filière en psychomotricité affichait, en 2020, 100% d'apprenants originaires de la région** Centre-Val de Loire, année où le recrutement des candidats s'opérait encore via la PACES et les filières universitaires STAPS et Sciences de la région.

À partir de 2021, Parcoursup est mis en place pour ce cursus et des apprenants originaires d'autres régions viennent alors se former en Centre-Val de Loire, un effectif qui devient même majoritaire à la rentrée de 2022 et 2023. Une inversion de tendance semble néanmoins s'opérer puisqu'à la dernière rentrée, leur poids ne représente plus que 7% de la promotion 2024-2027.

L'analyse diffère pour le cursus d'**ergothérapeute**, bien qu'il soit également éligible au recrutement via la plateforme nationale.

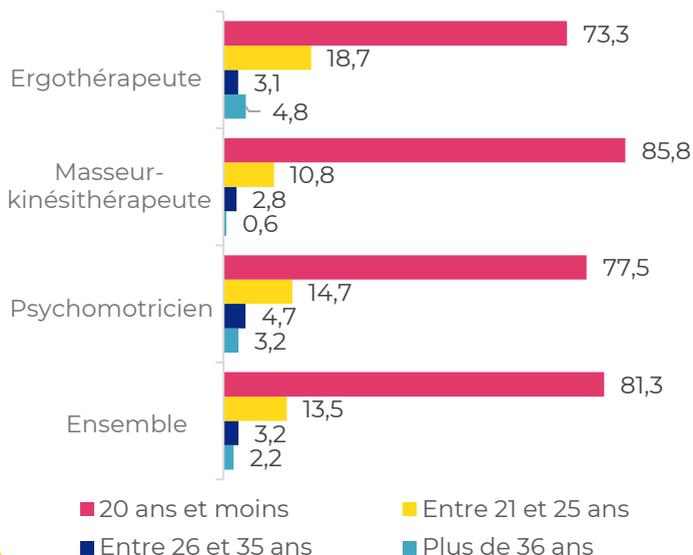
Cette filière a toujours été **attractive auprès des candidats provenant d'autres régions**. En 2020, l'admission sur Parcoursup a démarré, tout en maintenant pour la dernière année les voies d'accès PACES, STAPS et Licences de la région. La promotion 2020-2023 était alors composée de 31% d'apprenants originaires d'une autre région. Leur poids a continué de progresser et au cours des deux dernières rentrées, plus de la moitié des apprenants ne vivait pas sur le territoire régional avant d'intégrer la formation : 53% en 2023, 61% en 2024.

# L'attractivité des formations

## Profil des apprenants en 1ère année

### Des apprenants jeunes

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ÂGE (EN %)



**81% des apprenants ont moins de 21 ans**, en moyenne sur les 5 rentrées. Cela s'explique par une entrée dans ces  **cursus dans la continuité d'un parcours de formation initiale**  : 97% ont intégré la formation avec un statut d'étudiant.

Il est rare que des personnes s'engagent sur les métiers de la rééducation suite à une reconversion professionnelle, d'où le faible poids des personnes âgées de plus de 25 ans (5% en moyenne).

En comparant la structuration par âge des différentes promotions, **une part plus marquée des 21-25 ans est constatée dans les cursus d'ergothérapeute et de psychomotricien** : entre 15 et 19% en moyenne. Si des situations de redoublement dans leur scolarité passée peuvent éclairer cet indicateur, il est aussi probable qu'ils aient démarré un premier cycle de formation dans un autre domaine et qu'ils se soient ré-orientés par la suite vers ces cursus.

### Un profil type de bachelier

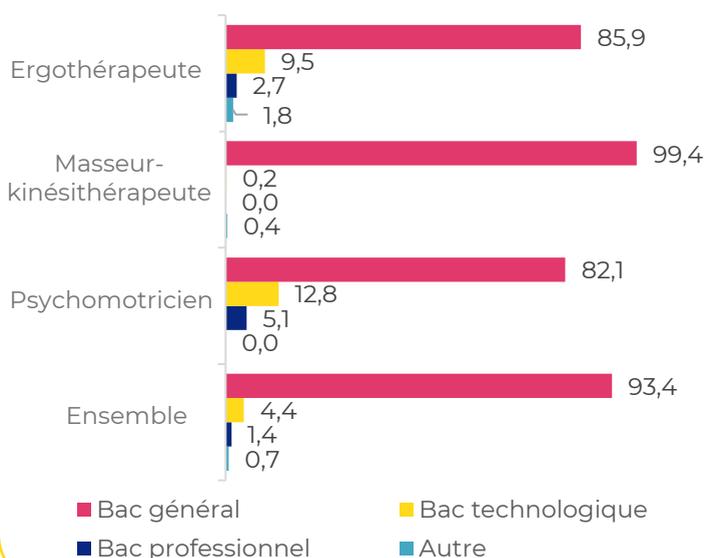


93% des apprenants sont titulaires d'un **baccalauréat général**.

Si la filière de **masseur-kinésithérapeute** affiche un taux quasiment de **100%**, et ce sur les cinq rentrées observées, les deux autres filières tendent davantage vers une mixité des publics bacheliers avec une part issue des **filières technologiques** plus marquée : 9% en moyenne chez les ergothérapeutes et 13% chez les psychomotriciens.

À titre comparatif, à la rentrée 2020 aucun bachelier de la filière technologique n'était recensé.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT (EN %)



## La persévérance en formation

Les apprenants inscrits dans les filières de la rééducation sont **peu enclins à suspendre leur formation**.

**Le taux de persévérance est excellent, 98,4% en moyenne** pour les trois cursus.

Cela représente seulement 35 départs au cours des quatre années scolaires observées pour 2 236 inscrits, toutes promotions confondues.

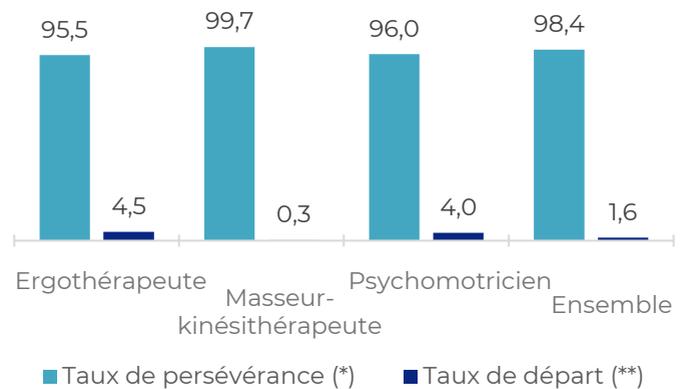
Ce sont les ergothérapeutes et les psychomotriciens qui connaissent plus fréquemment des suspensions avec un taux de départ moyen respectivement de 4,5% et de 4%.

Sur la typologie des départs, les psychomotriciens optent plus souvent pour des **suspensions temporaires** via une procédure d'interruption de formation. Ces apprenants pourront ré-intégrer par la suite une autre promotion pour poursuivre leur parcours s'ils le souhaitent.

À contrario, la filière d'ergothérapie se démarque plutôt par des départs définitifs (abandon), **en raison notamment d'un décalage avec la représentation du métier** et des difficultés vécues dans l'expérience du stage.

Les quelques mouvements observés chez les masseurs-kinésithérapeutes concernent des **césures**, ils sont donc également amenés à revenir dans leur cursus.

**TAUX DE PERSÉVÉRANCE ET TAUX DE DÉPART**

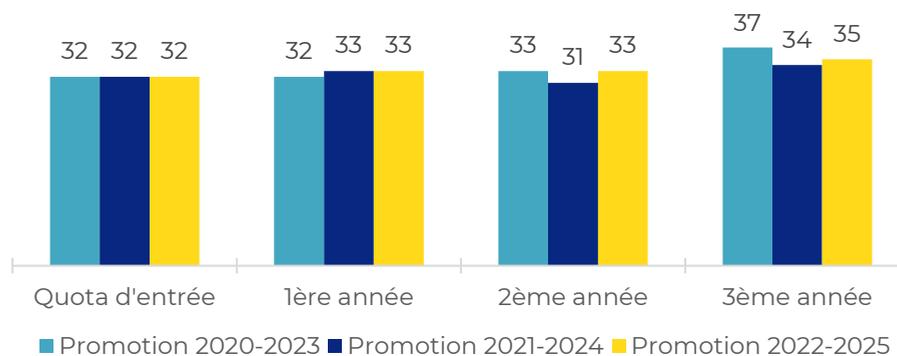


\*Taux de persévérance : rapport entre le nombre de maintiens en formation au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée. Les maintiens en formation correspondent aux apprenants inscrits à la rentrée et qui sont toujours inscrits en fin d'année scolaire.

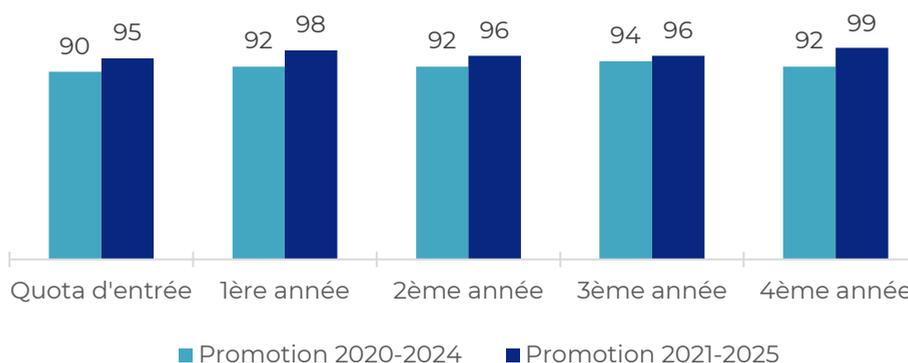
\*\*Taux de départ : rapport entre le nombre de départs au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée

# Vue d'ensemble des cycles de formation

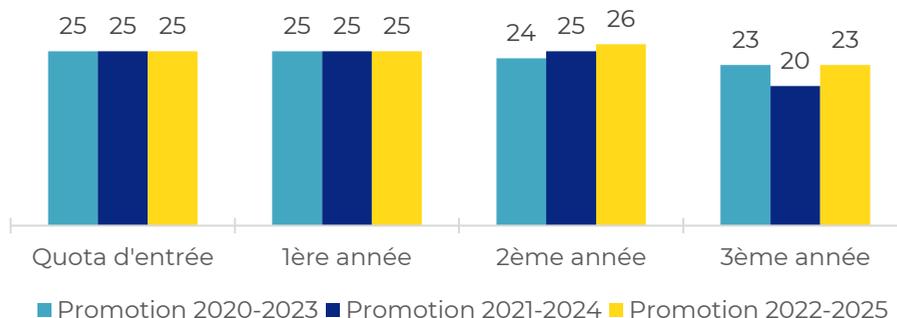
## SUIVI DES PROMOTIONS ERGOTHÉRAPEUTES



## SUIVI DES PROMOTIONS MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



## SUIVI DES PROMOTIONS PSYCHOMOTRICIENS



Note de lecture : La promotion 2020-2023 d'ergothérapeute est entrée en formation avec 32 inscrits (sur un quota de 32 places) à la rentrée 2020. En deuxième année, cette promotion était composée de 33 apprenants et de 37 apprenants en troisième année.

La promotion 2021-2025 de masseur-kinésithérapeute est entrée en formation avec 98 inscrits (sur un quota de 95 places) à la rentrée 2021. Cette promotion était composée de 96 apprenants en deuxième et troisième année, et de 99 apprenants en quatrième année.

La promotion 2022-2025 de psychomotricien est entrée en formation avec 25 inscrits (sur un quota de 25 places) à la rentrée 2022. En deuxième année, cette promotion était composée de 26 apprenants et de 23 apprenants en troisième année.

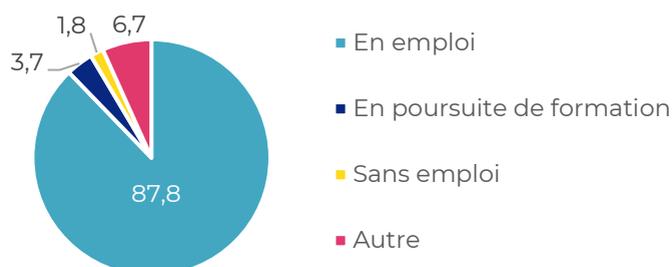
## L'insertion professionnelle

L'observation sur l'insertion professionnelle est basée sur un panel composé de 164 répondants : 49 ergothérapeutes, 70 masseurs-kinésithérapeutes et 45 psychomotriciens.

En croisant avec l'effectif diplômé sur les mêmes périodes, le taux de retour global est estimé à 52% ; les psychomotriciens se démarquant largement avec un panel répondant de 92%, les ergothérapeutes de 54% et les masseurs-kinésithérapeutes de 40%. De fait, les indicateurs présentés ici ne reflètent pas l'exhaustivité des situations mais permettent d'illustrer quelques tendances.

Les filières de la rééducation présentent **un taux d'accès à l'emploi de 88%**.

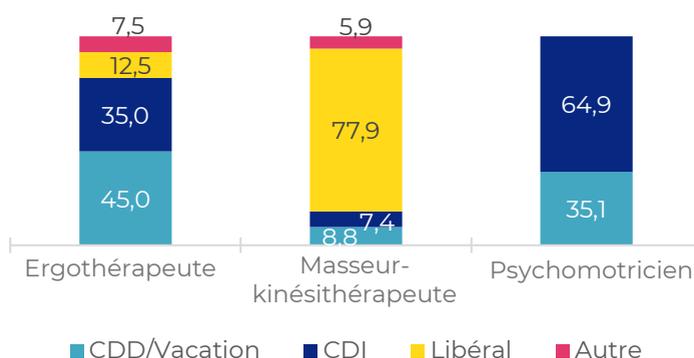
### SITUATION (EN %)



Quelques diplômés ne sont pas rentrés directement sur le marché du travail, certains ont poursuivi un cycle de formation (master et maîtrise de recherche) et d'autres sont partis en voyage humanitaire.

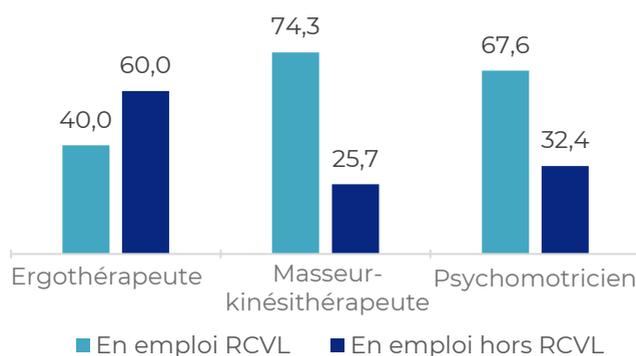
Les masseurs-kinésithérapeutes se sont majoritairement **installés en libéral : 78% des répondants**. 65% des psychomotriciens ont signé un CDI et les ergothérapeutes sont 45% à être en CDD et 35% en CDI.

### CONTRAT DE TRAVAIL (EN %)



**63% des diplômés en emploi exercent leur activité en Centre-Val de Loire.** Le taux de maintien en région est plus élevé chez les masseurs-kinésithérapeutes (74%) et les psychomotriciens (68%). Les ergothérapeutes quant à eux sont majoritaires à quitter le territoire pour occuper un emploi : 60% travaillent en dehors de la région.

### TERRITOIRE D'EMPLOI (EN %)

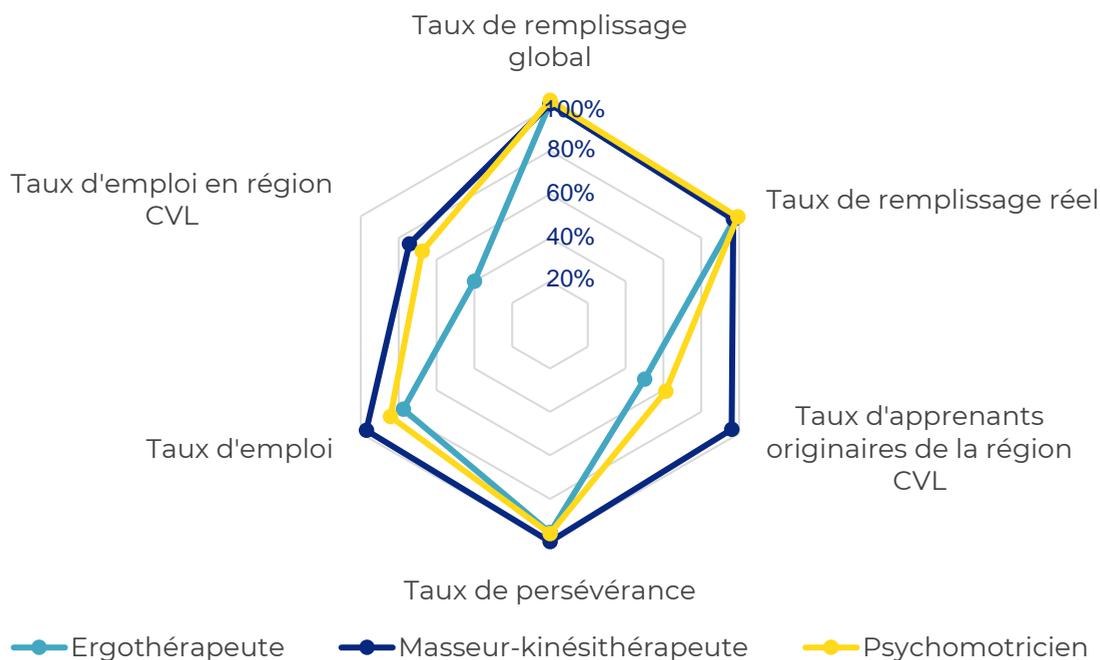


Compte tenu des origines géographiques des apprenants inscrits dans ces filières, force est de constater que les natifs de la région semblent plus enclins à rester travailler en Centre-Val de Loire une fois leur diplôme obtenu. Les personnes qui n'en étaient pas originaires, bien qu'elles aient vécu sur le territoire le temps de leur formation, n'ont pas les mêmes attaches et vont chercher des opportunités d'emploi en dehors de la région, peut-être en retournant sur leur territoire d'origine.

**Apparaît dès lors un enjeu fort d'attractivité pour capter ces nouveaux professionnels formés en région afin de les inciter à s'installer en Centre-Val de Loire.**

## Conclusion

### RADAR DES INDICATEURS CLÉS



Note de lecture : La filière de masseur-kinésithérapeute affiche en moyenne un taux de remplissage de 100%, un taux d'apprenants originaires de la région de 96%, un taux de persévérance avoisinant les 100%, un taux d'emploi à 97% et un taux d'emploi en région Centre-Val de Loire de 74%.

Les formations en rééducation présentent des grandes caractéristiques communes :

- Une **image attractive auprès du grand public**, les instituts ne rencontrent pas de difficultés pour recruter des candidats.
- **Des apprenants qui s'engagent dans ces filières dans la continuité d'un cursus scolaire**, soit directement après l'obtention du baccalauréat, soit après un parcours universitaire. Rares sont les profils en reconversion qui viennent se former sur ces métiers.
- **Des parcours de formation linéaires avec peu de rupture** : les apprenants sont très peu nombreux à suspendre leur cursus et les redoublements restent peu fréquents, ce qui évite des reports dans les flux attendus de nouveaux professionnels en fin de cycle de formation.
- Des diplômés qui présentent **un taux d'accès à l'emploi très favorable** à la sortie de formation.

Si la carte des formations sanitaires et sociales devait évoluer pour répondre aux besoins de la population, il est fort probable que l'ouverture de nouvelles places dans le domaine de la rééducation trouve son public. Ces métiers restent attractifs et ne semblent pas être en perte d'attractivité, contrairement à d'autres filières de santé.

Pour autant, le maintien en région, une fois l'obtention de la certification, n'est pas garanti d'après la première analyse de tendance observée sur l'insertion des apprenants formés en région.

Pour garantir une réponse adaptée aux différents secteurs employeurs en matière de flux d'arrivée de nouveaux professionnels sur la région, les pistes d'amélioration à co-construire seraient plutôt à orienter sur l'attractivité des postes à pourvoir en région d'une part, et d'autre part, en amont de l'entrée en formation sur la promotion de ces cursus auprès des jeunes originaires de la région pour qu'ils s'y engagent.



**GIP ALFA**  
CENTRE-VAL DE LOIRE



**OSMS**  
OBSERVATOIRE SANITAIRE  
MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

## Retrouvez les publications de l'OSMS



[Explor'formation](#)



[Les instantanés de l'OSMS](#)



[Fiches Analyse métier](#)

## Le lieu ressource régional sur l'orientation, la formation et l'emploi

[gipalfa.centre-valde Loire.fr](http://gipalfa.centre-valde Loire.fr)



@GIP Alfa Centre-Val de Loire